

La chasse immobilière

▪ LA FORMATION

Prérequis

Connaissances juridique, comptable et fiscales de base

Durée

7 heures

Tarif inter : 210 € Net de taxes

Tarif intra : sur devis

Objectifs de la formation

- S'approprier les spécificités juridiques, techniques et commerciales de la chasse immobilière
- Savoir proposer cette solution à des prospects acquéreurs
- Mettre en œuvre une méthodologie et des pratiques professionnelles spécifiques à la chasse métier

Public

- Professionnels régis par la loi HOGUET :
 - Agent immobilier, agent commercial immobilier
 - Administrateur de biens
- Collaborateurs salariés de ces professionnels
- Personnes en reconversion professionnelle

Organisation

Formation en groupe de 4 à 8 personnes

▪ LE PROGRAMME

Le cadre légal de la chasse immobilière :

- Les obligations réglementaires
- Le respect de la déontologie

Le changement de posture de l'agent immobilier

La découverte du projet immobilier

La découverte du client acquéreur

La validation de la faisabilité du projet immobilier

L'offre d'accompagnement

La mission en place de la mission :

- La formalisation et la conclusion du mandat de recherche
- Le suivi, la restitution des résultats

La recherche de biens :

- En direct, chez les confrères

Les vérifications par rapport aux biens sourcés

L'aide à la négociation

▪ LES MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Modalités :

Cette formation est dispensée 100% en présentiel à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles. Cette formation peut être réalisée en inter ou en intra-entreprise

- Délais :

- Pour les formations planifiées, se reporter au planning prévisionnel de formation
- Pour les formations à la demande, délai d'accès sous 15 jours après la première prise de contact
- Mise en place de la formation dans un délai d'un mois maximum

▪ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- L'ensemble de nos locaux est adapté aux personnes en situation de handicap
- Un accompagnement spécifique est possible après étude avec notre référent handicap

▪ LES MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES

- La formation alterne des temps d'explication sous forme d'exposé et d'échanges avec vidéos projections et des temps de mise en situation sous forme de cas pratiques
- La formation se déroule au sein de la CCIPA dans une salle équipée d'un vidéo projecteur, d'un tableau blanc, d'une connexion Wi-Fi et de tablettes

▪ LES MODALITES D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

- Tout au long, un contrôle des connaissances est réalisé au travers de mise en situation et test en ligne des connaissances théoriques afin d'évaluer la progression de l'apprenant et ses éventuelles difficultés
- Nous soumettons également un questionnaire d'évaluation qui nous permet de mesurer la qualité perçue de la prestation et si la formation a répondu aux besoins et attentes exprimés
- Une attestation de formation est délivrée à chaque participant

▪ SUITE DE PARCOURS POSSIBLE ET DEBOUCHES

Possibilité de compléter votre parcours avec les formations suivantes :

- Fiscalité de l'acquisition et de la cession immobilière
- Déontologie, la non-discrimination et lutte contre le blanchiment d'argent
- Expertise et évaluation immobilière
- SCI : Fiscalité de la SCI
- SCI : Constitution et gestion
- La vente en viager
- Les différents types de baux

▪ LES CONTACTS

Responsable Pédagogique : Karine Ricart - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable de la Formation : Dominique Riutort - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Responsable Administrative : Karinne Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08

Référent Handicap : Céline Bousquet - @ : formation@arles.cci.fr – Tél. : 04.90.99.08.08